

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
(MENA)**

**DEUXIEME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(PDSEB)**

Aide-mémoire

24 avril 2014



SOMMAIRE

I/ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	5
I.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 1 ^{ERE} MISSION CONJOINTE	5
I.2. APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	7
II/ REFLEXION THEMATIQUE PAR PROGRAMME	8
II.1. AMELIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION DE BASE FORMELLE.....	8
II.2. AMELIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DE BASE FORMELLE	8
II.3. DEVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE	10
II.4. PILOTAGE DU SOUS SECTEUR DE L'ÉDUCATION DE BASE FORMELLE ET DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE	10
II.5. GESTION FINANCIÈRE ET ALLOCATION DES RESSOURCES.....	10
CONCLUSION.....	11
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS	13
ANNEXE 2: TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	15

TABLEAU DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
AI	Alphabétisation initiale
AME	Association des mères éducatrices
APE	Association de parents d'élèves
CAB/MENA	Cabinet du MENA
CAST - FSDEB	Compte d'affectation spéciale du Trésor – Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE	Cours élémentaire
CEB	Circonscription d'éducation de base
CIEB	Complexe intégré d'éducation de base
CEP	Certificat d'études primaires
CFA	Communauté financière d'Afrique
CNP	Comité national de pilotage
COGES	Comité de gestion d'école
CP	Cours préparatoire
CRD	Cadre régional de dialogue
CSD/EA	Comité sectoriel de dialogue / éducation alphabétisation
DAF	Direction de l'administration et des finances
DAMSSE	Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives
DEC	Direction des examens et concours
DECEB	Direction des examens et concours de l'éducation de base
DEP	Direction des études et de la planification
DGAENF	Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
DGEB	Direction générale de l'enseignement de base
DGENF	Direction générale de l'éducation non formelle
DGESSION	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGIREF	Direction générale de l'Institut de la réforme de l'éducation et de la formation
DGRIEF	Direction générale de la recherche, des innovations éducatives et de la formation
DRH	Direction des ressources humaines
ENF	Education non formelle
FCB	Formation complémentaire de base
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
GT	Groupe thématique
INAFFEEB	Institut national de formation des enseignants de l'éducation de base
MASSN	Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale
MATD	Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
MATS	Ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité
MCS	Mission conjointe de suivi
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
MFPTSS	Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale
MIDT	Ministère des Infrastructures, du Développement et du Transport
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
PAC	Plan d'amélioration collectif
PAI	Plan d'amélioration individuel
PAP	Plan d'action pluriannuel
PASF	Plan d'amélioration des services financiers
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PP	Province prioritaire
PSRC	Plan stratégique de renforcement des capacités
PTF	Partenaire technique et financier
TAP	Taux d'achèvement au primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation

INTRODUCTION

La deuxième mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) s'est déroulée en deux phases à Ouagadougou : (a) l'atelier technique du 8 au 11 avril 2014 au Centre national Cardinal Paul ZOUNGRANA et (b) la signature de l'Aide-mémoire le 24 avril 2014 dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. Placée sous la coordination du Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et de la Première Secrétaire de l'Ambassade du Canada au titre de chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation de base, cette MCS s'est tenue dans un contexte marqué particulièrement par : i) la poursuite du transfert des ressources et des compétences aux communes ; ii) le transfert effectif du préscolaire et du post-primaire au MENA ; iii) le passage de la formation initiale des enseignantes et enseignants du primaire d'un an à deux ans ; iv) le démarrage effectif du processus de la réforme curriculaire de l'éducation de base et v) la signature de la convention de financement Gouvernement/AFD pour la supervision des fonds du PME.

Outre les représentantes et représentants des groupes thématiques du PDSEB et des services centraux des ministères en charges de l'éducation de base (MENA, MASSN, MESS, MJFPE), ont pris part à cette mission conjointe de suivi :

- les services déconcentrés du MENA ;
- les ministères partenaires (MEF, MATD, MATS, MIDT) ;
- la Cour des comptes ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les organisations non gouvernementales et les associations ;
- les collectivités territoriales ;
- les partenaires sociaux ;
- les personnes ressources.

L'objectif général de la 2^{ème} MCS était d'apprécier l'évolution des performances du sous secteur de l'éducation de base sur le plan de l'exécution physique, technique et financière du PDSEB et de formuler des orientations pour une mise en œuvre efficiente du plan d'action 2014.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- i) le rapport de l'exécution physique, technique et financière de 2013 du PDSEB est apprécié ;
- ii) des recommandations pour une mise en œuvre réussie du mécanisme de programmation et de réalisation des infrastructures éducatives à travers la MOD, les collectivités territoriales, les communautés et le MENA sont formulées ;
- iii) des recommandations en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour la construction du curriculum de l'éducation de base sont formulées ;
- iv) l'état de mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} MCS du PDSEB est apprécié ;
- v) des recommandations et des orientations stratégiques pour l'exécution du plan d'action 2014 sont formulées ;
- vi) un aide-mémoire de la mission conjointe est signé entre le MENA et les PTF intervenant dans le sous secteur de l'éducation de base.

Les rapports des visites-terrains et les réflexions des groupes thématiques (Accès, Qualité, Education non formelle, Pilotage et Gestion financière) ont alimenté les échanges lors de l'atelier technique. Les principales conclusions et recommandations de cette 2^{ème} MCS sont contenues dans le présent aide-mémoire¹.

¹ Tous les documents de référence de la mission conjointe de suivi, y compris l'aide-mémoire signé, font l'objet d'un rapport général.

I./ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.1. Suivi des recommandations de la 1^{ère} mission conjointe

N°	Recommandations	Structures responsables	Etat de mise en œuvre/observations
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle		
	1.1 Poursuivre l'élaboration de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de la maintenance et des réhabilitations/réfections	DEP/MENA	Non réalisée Processus de recrutement de consultants en cours. <i>Reformulée</i>
	1.2 Finaliser et adopter le mécanisme de suivi conjoint MENA/communes de l'ensemble des compétences transférées en le complétant avec des outils opérationnels.	DEP/MENA	Réalisée Mécanisme de suivi validé et disponible. Outils testés et corrigés.
	1.3 Poursuivre l'élaboration de l'outil de programmation pluriannuelle en l'adaptant au contexte du continuum éducatif de base et à la décentralisation.	DEP/MENA	Réalisée Outil de programmation validé et disponible.
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle		
	2.1 Poursuivre la réforme du système d'évaluation et de certification pour mieux prendre en compte les langues nationales et les écoles franco arabes.	DEC	Partiellement réalisée Epreuve de rédaction en langues nationales proposée au CEP 2013. Epreuves du CEP franco-arabes harmonisées. <i>Reformulée</i>
	2.2 Argumenter la prise de décision sur la pertinence des PAI et PAC.	DGEB	Partiellement réalisée Etude diagnostique en cours. Résultats seront disponibles en juin 2014.
	2.3 Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour rendre opérationnelle la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs.	DGRIEF	Partiellement réalisée Projet de feuille de route disponible. <i>Reformulée</i>
	2.4 Identifier et mettre en œuvre des actions prioritaires retenues dans le plan stratégique de renforcement des capacités en lien avec l'engagement professionnel et la motivation organisationnelle.	DRH	Partiellement réalisée Projet de plan d'actions disponible. <i>Reformulée</i>
3	Développement de l'éducation non formelle		
	3.1 Elaborer une stratégie de généralisation progressive de la mise en place de la carte communale en ENF à l'échelle nationale.	DEP/MENA	Partiellement réalisée Projet de stratégie de généralisation des cartes disponible. <i>Reformulée</i>
	3.2 Réviser les outils de collecte, de traitement et d'analyse des données de l'ENF pour améliorer le suivi et l'évaluation des résultats.	DEP/MENA	Réalisée Outils révisés disponibles.
	3.3 Elaborer le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DEC/MENA	Partiellement réalisée Projets de guide et d'outils disponibles. <i>Reformulée</i>
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle		
	4.1 Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel (PAP) du PSRC en mettant à la disposition des acteurs le document de stratégie et en organisant des séances d'échanges et d'appropriation.	DRH/MENA	Non réalisée Nécessité de mettre en place une stratégie claire de financement et d'actualiser le plan d'action pluriannuel du PSRC en lien avec le continuum de l'éducation de base. <i>Reformulée</i>
	4.2 Concevoir une matrice de mesure (indicateurs, source de vérification, etc.) des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte nécessaires pour son renseignement.	DEP/MENA	Partiellement réalisée Projet de matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB disponible. Outils de collecte non élaborés. <i>Reformulée</i>

N°	Recommandations	Structures responsables	Etat de mise en œuvre/observations
	4.3 Mettre en place un mécanisme de pilotage intégré de la gestion de la décentralisation dans le domaine de l'éducation qui prend en compte tous les aspects stratégiques et opérationnels (définition des compétences, codification des rôles des différents acteurs, élaboration d'un guide).	Cabinet/MENA	Réalisée Guide élaboré par le MATD et les ministères partenaires. Organes, référentiels, outils de planification/gestion et cellule de suivi mis en place par le MENA.
	4.4 Adopter un nouvel organigramme du MENA qui consacre la gestion du continuum de l'éducation de base.	Cabinet/MENA	Réalisée Décret n°2013-786 du 24 septembre 2013 portant organisation du MENA diffusé.
5	Gestion financière et allocation des ressources		
	5.1 Rendre opérationnelle la feuille de route du PASF par la mise en œuvre complète des recommandations issues des différents audits du CAST/FSDEB.	DAF/MENA	Partiellement réalisée Recommandations portant sur les moyens (acquisitions, prise de textes, mise à disposition de personnel) réalisées. Recommandations portant sur les résultats en cours de réalisation.
	5.2 Renforcer le dialogue entre les structures déconcentrées et les communes pour une plus grande efficacité dans l'acquisition et la distribution des fournitures scolaires aux élèves	Cabinet/MENA	Réalisée Recommandation prise en compte dans le mécanisme de suivi-conjoint MENA/Communes.
	5.3 Elaborer et mettre à la disposition des structures déconcentrées pour les écoles, un outil de gestion harmonisé des fournitures scolaires.	DAF/MENA	Partiellement réalisée Outils de gestion des fournitures scolaires collectés pour exploitation. Outils à harmoniser et procédures d'utilisation à valider.

I.2. Appréciation du rapport annuel 2013 de mise en œuvre du PDSEB

I.2.1. Observations générales

Les efforts d'amélioration du rapport annuel de mise en œuvre du PDSEB sont perceptibles. En effet, on note l'ajout d'un résumé exécutif, de tableaux synthèses par programme ainsi que la prise en compte du continuum de l'éducation de base.

Cependant, outre les insuffisances de forme (coquilles, syntaxe, redites), certaines parties du rapport sont à enrichir avec des analyses plus approfondies des performances en fonction des cibles visées et des résultats atteints. On relève dans tous les programmes l'absence ou l'inexactitude de certaines données.

I.2.2. Observations spécifiques

Accès

Le rapport ne renseigne pas sur l'état d'exécution des infrastructures du post-primaire réalisées sur ressources propres par les communes. Par ailleurs, il ne fait pas toujours ressortir les écarts, d'une part entre les besoins réels et les prévisions et d'autre part, entre les réalisations et les prévisions. La question de la gratuité et de l'obligation scolaire est occultée alors que ces éléments sont importants dans l'accès à l'éducation de base. Enfin, certains aspects tels le nombre d'enfants non scolarisés à chaque niveau et les actions spécifiques prônant l'équité et l'inclusion devraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Qualité

Le « *référentiel qualité pour l'éducation de base* » n'est pas suffisamment exploité. Certaines thématiques clés de la qualité comme les acquis scolaires, la gestion du temps d'enseignement et des redoublements, les cantines scolaires, les manuels et les fournitures scolaires qui ont un impact important sur les résultats scolaires pourraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Education Non Formelle

Au niveau de l'accès, les statistiques des centres de formation aux métiers ne sont pas prises en compte et les contributions du FONAENF ne sont pas mises en exergue. De même, les données de la phase 2 de la campagne spéciale d'alphabétisation ne sont pas fournies. En ce qui concerne la qualité, les données sur les innovations ne sont pas suffisamment renseignées, ce qui entraîne des confusions entre les formules éducatives ; la situation sur les passerelles entre l'ENF et l'éducation formelle n'est pas assez analysée. Dans le cadre du pilotage, la gestion décentralisée ainsi que la gouvernance de l'ENF ne sont pas explicitées.

Gestion financière

Le rapport présente les informations financières essentielles au 31.12.2013 sur l'ensemble des sources de financement du PDSEB. Le taux d'exécution en 2013 du budget CAST-FSDEB est de 81,4% et celui du budget de l'Etat de 94,8%. Cependant on note essentiellement l'absence d'un tableau synthétique de l'ensemble des infrastructures réalisées en 2013, du calcul de l'effort national en faveur de l'éducation de base, d'analyse de la baisse du taux d'exécution des ressources du CAST et de la situation de l'exécution du plan de passation des marchés par mode de passation des marchés.

I.2.3. Suggestions

Pour améliorer la qualité du rapport de mise en œuvre du PDSEB, il est souhaitable de : i) présenter une synthèse des constats et des analyses à la fin de chaque programme ; ii) faire une analyse approfondie des résultats insuffisants en faisant ressortir les conséquences et les pistes de solution à court et à moyen termes et iii) annexer au rapport le bilan actualisé de la réalisation des infrastructures. Afin de cibler davantage les pistes de solution à court et moyen termes, les performances seront analysées selon le genre, le milieu de résidence et le niveau de vie lorsque les outils de collecte le permettent.

II./ Réflexion thématique par programme

III.1. Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle

- *Planification de la réalisation des infrastructures éducatives dans le contexte du continuum : la programmation et l'identification des sites.*

Constats : La programmation de la réalisation des infrastructures éducatives connaît des difficultés liées en partie au non respect de la carte éducative et aux changements de sites. Les informations sur les sites prioritaires transmises du niveau déconcentré au niveau central ne sont pas toujours fiables pour faciliter la stabilisation des sites.

Analyse : Les changements de sites sont souvent imputables à l'absence de consensus entre les acteurs à la base sur le choix définitif de ces sites. Cette situation engendre des retards dans la mise à disposition des infrastructures éducatives.

Recommandations

- Elaborer un mécanisme pour l'institutionnalisation d'une journée annuelle de programmation et de validation des sites au niveau provincial en collaboration avec les maires et les chefs de circonscription d'éducation de base.
- Engager des concertations avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour obtenir une dérogation des procédures de passation des marchés publics pour la réalisation des infrastructures éducatives pour une période de cinq ans.

II.2. Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

- *Les défis de la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base au regard du curriculum de l'éducation de base*
 - **Les défis de la réforme du curriculum de l'éducation de base**

Constats : Il existe un document de base, un protocole expérimental, une feuille de route et un projet de plan de communication sur la réforme curriculaire. L'ensemble de ces documents ont fait l'objet de partage avec le monde universitaire, les partenaires sociaux, la commission nationale des programmes du MESS et avec les autorités des ministères en charge de l'éducation. Cependant, on constate que des partenaires importants ne sont pas suffisamment informés notamment les enseignants, les APE, les AME, les COGES et les communes ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Analyse : L'absence d'un document fédérateur permettant d'expliquer les articulations entre les différentes dimensions de la réforme curriculaire ne facilite pas la coordination de l'ensemble du processus. Il est opportun de finaliser le plan de communication sur la réforme du curriculum et de le mettre en œuvre pour une meilleure implication des acteurs de l'éducation à la base.

Recommandation : Elaborer le document cadre d'orientation général du curriculum de l'éducation de base.

- **Les défis de la formation initiale et continue des enseignant(e)s et des encadreurs pédagogiques dans le contexte du continuum de l'éducation de base**

Constats : Il existe un projet de document de politique nationale de formation initiale et continue. Des cadres et espaces de formation continue existent pour chaque corps de métier. Le PDSEB prévoit l'implantation d'instituts nationaux de formation des enseignants de l'éducation de base (INAFEEB), structures de formation initiale des enseignants de l'éducation de base.

Analyse : La mise en œuvre du continuum éducatif de base induit des changements dans l'organisation de la formation initiale et continue des enseignants et encadreurs pédagogiques. Alors, il importe d'anticiper la réflexion sur la structuration et l'organisation des INAFEEB.

Recommandation : Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.

○ Les défis de l'encadrement pédagogique des enseignant(e)s

Constats : On note l'existence d'encadreurs pédagogiques dans les différents ordres d'éducation. Les stratégies et les approches d'encadrement pédagogique diffèrent d'un ordre d'éducation à un autre. Des difficultés relatives à l'insuffisance et/ou au faible équipement des bureaux d'inspection, le manque et/ou la vétusté des moyens logistiques, l'insuffisance de carburant sont récurrentes. Ces difficultés handicapent l'effectivité des visites de classe.

Analyse : La mise en œuvre effective du continuum de l'éducation de base va engendrer une nouvelle dynamique d'encadrement pédagogique. Il faut construire un nouveau type de bureau d'inspection, définir un nouveau profil de l'encadreur de l'éducation de base, évaluer les moyens financiers et matériels indispensables à l'encadrement pédagogique, fixer des nouvelles normes d'encadrement pédagogique etc. Les réflexions sur l'encadrement pédagogique devront se poursuivre au sein du groupe thématique qualité de l'éducation de base formelle.

○ Les défis de l'évaluation et de la certification des apprentissages

Constat : Chaque niveau éducatif a un dispositif d'évaluation formative et sommative ainsi que de certification. L'évaluation des acquis scolaires au primaire et au post-primaire porte pour l'instant sur le français, les mathématiques et les sciences.

Analyse : En tirant leçons des pratiques d'évaluation et dans le contexte du continuum de l'éducation de base, il faut poursuivre la réforme du système d'évaluation et de certification. En outre, le dispositif d'évaluation des acquis scolaires devrait être pérennisé et étendu à d'autres disciplines.

Recommandation : Elaborer le document d'orientation de la réforme du système d'évaluation et de certification en prenant en compte le continuum de l'éducation de base, les langues nationales et les spécificités des écoles franco-arabes.

○ Les défis du matériel didactique et des cantines scolaires

Constats : Les principales préoccupations liées au matériel didactique et aux cantines scolaires sont relatives : i) à la dégradation rapide des manuels et fournitures scolaires et au retard dans leur mise à disposition ; ii) au non respect du contenu du cartable minimum ; iv) à l'insuffisance de magasins de stockage de vivres et v) à la défaillance des transporteurs. Ces insuffisances ont un impact négatif sur la qualité des apprentissages.

Analyse : Pour améliorer cette situation, il est nécessaire de mettre en œuvre la stratégie nationale de production du matériel didactique, d'expérimenter le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires en attendant d'élaborer une stratégie nationale de gestion des cantines scolaires.

Recommandations :

- Valider la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique.
- Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.

II.3. Développement de l'éducation non formelle

• *L'implication des communes dans la mise en œuvre des activités d'ENF*

Constats : L'ENF est un domaine transféré aux communes. Cependant, ce transfert n'est pas effectif. Par conséquent, les communes ne sont pas suffisamment impliquées et responsabilisées et ne participent pas au financement de l'ENF.

Analyse : Afin de permettre aux communes d'exercer leurs responsabilités dans la mise en œuvre des activités d'ENF, il est nécessaire de prendre des textes d'application du décret n°2006-209/PRES/PM/MATD/MFB/MEBA/MS/MASSN/MJE/MCAT/MSL du 15 mai portant transfert des compétences et des ressources aux communes. Il s'agit d'opérationnaliser le transfert des ressources aux communes de façon progressive, de prendre en compte leur financement et de développer un mécanisme pour leur accompagnement.

Recommandations

- Prendre les textes d'application du décret portant transfert des compétences et des ressources aux communes.
- Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes.

II.4. Pilotage du sous secteur de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle

• *Le pilotage du PDSEB dans un contexte de mise en œuvre du continuum : comment améliorer le dispositif de suivi de la performance et du rendu de compte de la mise en œuvre ?*

Constats : Le dispositif actuel de suivi de la performance et du rendu de compte de la mise en œuvre du PDSEB comprend : le CNP, le cadre partenarial, la MCS, les GT, le CSD/EA. A l'exception du CNP qui ne s'est pas tenu depuis 2011, les autres instances se tiennent régulièrement. Les outils de planification (Plan d'Action du MENA, PAT, CDMT, Tableaux de bord, Matrices de performances) ne sont pas suffisamment exploités pour le suivi de la performance de la mise en œuvre du PDSEB. Le tableau de suivi des indicateurs de résultats n'est pas adapté au continuum éducatif de base. En outre, on note l'absence de rapports régionaux de mise en œuvre du PDSEB.

Analyse : La mise en œuvre du continuum de l'éducation de base commande la révision du dispositif institutionnel ainsi que des outils de planification et de suivi du PDSEB. Pour améliorer le dispositif de suivi de la performance et du rendu de compte, il est nécessaire de : i) relire les textes du dispositif de suivi de la mise en œuvre du PDSEB; ii) rendre opérationnel les cadres de concertation entre acteurs au niveau communal ; iii) valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux ; iv) réviser le canevas du rapport de mise en œuvre du PDSEB ; v) produire des rapports régionaux de mise en œuvre du PDSEB.

Recommandations

- Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.
- Elaborer et opérationnaliser un canevas de rapportage de la performance de mise en œuvre du PDSEB axé sur les résultats.

II.5. Gestion Financière et Allocation des Ressources

• *Quelle stratégie pour un meilleur arrimage de l'exécution des infrastructures scolaires avec l'annualité budgétaire ?*

Constats : La logique de l'annualité budgétaire qui voudrait que la réalisation des infrastructures éducatives et le paiement des entreprises se fassent dans la même année budgétaire (année civile) n'est pas respectée. Les infrastructures scolaires de l'année n sont livrées en année $n+1$, voire $n+2$. Les ressources financières de l'année n sont utilisées pour apurer les arriérés de l'année $n-1$, voire $n-2$. Les structures déconcentrées ne sont pas suffisamment impliquées dans le suivi de la réalisation des infrastructures scolaires. Un tableau de bord d'exécution des infrastructures éducatives décrivant l'échéancier anticipé, les étapes et le rôle de toutes les parties prenantes est disponible.

Analyse : Afin de permettre la réalisation des infrastructures éducatives dans le cadre de l'annualité budgétaire, il est nécessaire d'exploiter le tableau de bord décrivant l'échéancier anticipé, les étapes et le rôle de toutes les parties prenantes. L'utilisation effective dudit tableau de bord devrait faire l'objet d'un suivi rapproché.

Recommandation : Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille dont les missions seront définies dans le cadre du comité de suivi des infrastructures éducatives.

CONCLUSION

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 2^{ème} MCS du PDSEB ont été atteints et vingt (20) recommandations figurant dans le tableau de l'annexe 1 ont été retenues.

Le 2^{ème} rapport de mise en œuvre du PDSEB fait observer une évolution positive des indicateurs comparativement à ceux de l'année précédente. En particulier, la progression du taux d'achèvement au primaire des filles est plus rapide que celle des garçons (6 points contre 2,7 entre 2012 et 2013). Cependant, d'autres indicateurs sont en baisse (réussite aux examens, acquis scolaires, coefficient d'efficacité interne, taux de survie) traduisant une transformation encore insuffisante des ressources en résultats. Par conséquent, il faut redoubler d'efforts pour atteindre les cibles.

Pour la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base, une attention particulière devrait être accordée aux défis que sont : i) l'accélération des constructions éducatives tenant compte d'une clé de résorption des disparités ; ii) la maîtrise du processus de développement du curriculum de l'éducation de base ; iii) l'intégration complète du préscolaire et du post-primaire dans l'éducation de base ; iv) l'amélioration des outils de pilotage et de rendu compte des performances du PDSEB ; v) le respect du cahier des charges des acteurs de l'ENF ; vi) l'anticipation dans la gestion des appels d'offres et vii) la gestion rationnelle du personnel de l'éducation de base.

La prochaine MCS est prévue pour avril 2015.

Fait à Ouagadougou, le 24 avril 2014.

Ont signé :

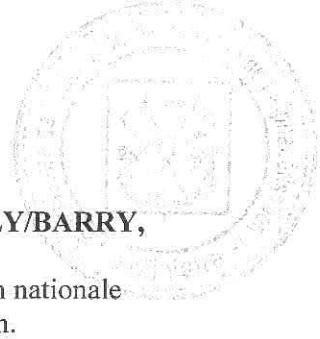
Pour les Partenaires Techniques et Financiers,



Monsieur Luc PINCINCE
Chargé d'affaires, a.i
Ambassade du Canada
au Burkina Faso,

Chef de file des PTF de l'éducation de base.

Pour le Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation,



Madame Koumba BOLY/BARRY,
Ministre de l'Education nationale
et de l'Alphabétisation.

ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La deuxième MCS du PDSEB a formulé vingt (20) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures responsables	Echéances	Observations
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle			
	1.1. Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection.	DGESSION	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	1.2. Engager des concertations avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour obtenir une dérogation des procédures de passation des marchés publics pour la réalisation des infrastructures éducatives pour une période de cinq ans.	DGESSION	3 ^{ème} MCS	
	1.3. Assurer la diffusion et l'utilisation des outils du mécanisme de suivi conjoint MENA/communes par tous les acteurs concernés aux niveaux déconcentré et décentralisé.	DGESSION	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	1.4. Elaborer un mécanisme pour l'institutionnalisation d'une journée annuelle de programmation et de validation des sites au niveau provincial en collaboration avec les maires et les chefs de circonscription d'éducation de base.	DGESSION	3 ^{ème} MCS	
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle			
	2.1. Valider et diffuser la feuille route de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base pour une utilisation effective par les acteurs.	DGIREF	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	2.2. Elaborer le document cadre d'orientation général du curriculum de l'éducation de base.	DGIREF	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	2.3. Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.	DGEB	3 ^{ème} MCS	
	2.4. Elaborer le document d'orientation de la réforme du système d'évaluation et de certification en prenant en compte le continuum de l'éducation de base, les langues nationales et les spécificités des écoles franco-arabes.	DECEB	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	2.5. Valider la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique.	DGIREF	3 ^{ème} MCS	
	2.6. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DAMSSE	3 ^{ème} MCS	
3	Développement de l'éducation non formelle			
	3.1. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESSION	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DECEB	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	3.3 Prendre les textes d'application du décret portant transfert des compétences et des ressources aux communes.	CAB/MENA	3 ^{ème} MCS	
	3.4. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes	DGENF	3 ^{ème} MCS	

N°	Recommandations	Structures responsables	Echéances	Observations
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle			
	4.1. Diffuser le PSRC et le PAP actualisés qui prennent en compte le continuum de l'éducation de base.	DRH	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	4.2 Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.	DGEES	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	4.3. Elaborer et opérationnaliser un canevas de rapportage de la performance de mise en œuvre du PDSEB axé sur les résultats.	SP/PDSEB	3 ^{ème} MCS	
5	Gestion financière et allocation des ressources			
	5.1. Réaliser le bilan du PASF, le solder en vue de reverser les actions pertinentes dans la feuille de route des recommandations des audits du CAST/FSDEB.	DAF	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	5.2. Elaborer un manuel de procédures de la gestion des fournitures scolaires assorti d'un outil de rendu de compte.	DAF	3 ^{ème} MCS	Reformulée
	5.3. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille.	DAF	3 ^{ème} MCS	

ANNEXE 2: Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Années Scolaires	Indicateurs de résultats	2010/2011	2011/2012	2012/2013		2013/2014	2014/2015
Programme		Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu
	ACCES						
	Préscolaire						
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	48 878	59 533		67 321	76 484	85 667
	% de filles	49,30	49,44		49,40	50	50
	Primaire						
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+Public)	444 519	470 288	530 213	499 401	583 369	598 024
	Nombres de filles Inscrites	211 701	223 513	252 756	238 013		
	Pourcentage de filles	47,6	47,5	47,7	48,6		
	2. Taux brut d'admission (Privé+Public)	85,7	88,3	98,5	92,8	97,3	100
	TBA Filles	85,7	87,3	98,1	92,3		
	TBA 48CP	49,7	53,4		62,5		
	TBA 48CP Filles	49,9	53,3		65		
	3. Taux brut de scolarisation	77,6	79,6	87,8	81,3	86,9 ²	91,8
	TBS Filles	75	78,1	86,1	81	85,9 ³	
	TBS 48CP	43,7	43,8		50,4		
	TBS 48CP Filles	42,4	43,1		50,7		
	4. % des effectifs en zone rurale	74,2	73,6		74		
	5. Nombre de salles de classe	40 912	43 661		47 709		
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	40 639	43 330		47 271		
	Post-primaire						
	Effectifs totaux	498 538	560 159		613 889		
	Dont filles	221 080	253 452		285 230		
	7. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	133706	152671		171816	199155	230844
	Nombres de filles Inscrites	60168	68757		80033	93238	108623
	Pourcentage de filles	45,0%	45,5%		46,6%	46,9%	47,1%
	8. Taux brut d'admission (Public+privé)	32,6%	35,7%		38,6%	53,2%	60,1%
	TBA Filles	29,5%	32,5%		36,5%	50,3%	56,8%
	9. Taux brut de scolarisation	32,3%	34,9%		36,7%	40,8%	44,2%
	TBS Filles	28,6%	31,7%		34,4%	38,2%	41,4%
	10. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	133706	152671		171816	199155	230844
	Nombres de filles Inscrites	60168	68757		80033	93238	108623
	Pourcentage de filles	45,0%	45,5%		46,6%	46,9%	47,1%
	11. Taux brut d'admission (Public+privé)	32,6%	35,7%		38,6%	53,2%	60,1%
	TBA Filles	29,5%	32,5%		36,5%	50,3%	56,8%
	12. Taux brut de scolarisation	32,3%	34,9%		36,7%	40,8%	44,2%
	TBS Filles	28,6%	31,7%		34,4%	38,2%	41,4%
	13. Nombre d'inscrits en A1 + autres formules	179 042	174 626			304 498	
	% des femmes	66,5	69			60	
	14. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	57 561	133 394			240 952	
	% des femmes					58	
	QUALITE						
	Préscolaire						
	Primaire						
	15. Taux de redoublement par sous cycle						
	CP	4,2	4,1		3,8		
	Dont filles	3,9	3,7		3,4		
	CE	7,2	5,7		6,2		
	Dont filles	7	5,3		5,8		
	CM	18,6	18,1		15,6		
	Dont filles	19,6	19,4		16,8		
	16. Taux d'abandon par sous cycle						
	CP	4,9	4,9		4,3		
	Dont filles	5,1	5				
	CE	4,8	4,6		5,9		
	Dont filles	3,3	3,8		2,9		
	17. Taux de promotion par sous cycle						
	CP	91,2	91,1		91,9		
	Dont filles	91,4	91,3		92,6		
	CE	88,2	88		88,3		
	Dont filles	89,9	90,1		90,7		
	18. Taux de réussite au CEP	64	65,2		60,9		

²Il s'agit des cibles fixées au niveau du document de programme soumis au PME

³Il s'agit des cibles fixées au niveau du document de programme soumis au PME

Années Scolaires		2010/2011	2011/2012	2012/2013		2013/2014	2014/2015
Programme	Indicateurs de résultats	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu
	Dont filles	60	68,9		65,1		
	19. Taux d'achèvement au primaire	52,1	55,1	61,1	59,5	63,9	67,9
	Dont filles	49,1	53,7	58,5	59,6		
	20. Ratio livres/élève						
	Calcul	1,2	1,2	1	1,5	1	
	Lecture	1,2	1,2	1	1	1	
	Post-primaire						
	21. Taux de redoublement par niveau						
	6 ^{ème}	24,6%	23,6%		22,7%		
	Dont filles	25,8%	25,1%		23,5%		
	5 ^{ème}	24,8%	23,7%		22,4		
	Dont filles	25,8%	25,0%		23,6%		
	4 ^{ème}	27,3%	26,5%		25,5%		
	Dont filles	28,4%	29,8%		27,3%		
	22. Taux d'abandon par niveau						
	6 ^{ème}	12,7%	13,0%		12,3%		
	Dont filles	11,5%	11,4%		11,1%		
	5 ^{ème}	8,1%	10,7%		11,5%		
	Dont filles	9,3%	10,2%		10,4%		
	4 ^{ème}	-7,5%	-5,8%		-0,9%		
	Dont filles	-9,5%	-10,9%		-5,0%		
	23. Taux de promotion par niveau						
	6 ^{ème}	62,7%	63,4%		65,0%		
	Dont filles	62,6%	63,4%		65,5%		
	5 ^{ème}	67,2%	65,6%		66,1%		
	Dont filles	65,0%	64,7%		66,0%		
	4 ^{ème}	80,2%	78,8%		75,4%		
	Dont filles	81,1%	81,0%		77,8%		
	24. Taux de réussite au BEPC	30,6%	52,2%		22,6%		
	Dont filles						
B. Non formel	25. Nombre d'apprenants évalués en AI + autres formules	171 155	169 328	261 163			
	Nombre de femmes	114 377	117 576				
	% de femmes	66,8	69	60			
	26. Nombre d'apprenants évalués en FCB + autres formules	54 093	128 077	201 326			
	Nombre de femmes	34 115	85 222				
	% de femmes	63,1	67	58			
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	60 842	115 544	166 047			
	Nombre de femmes	37 911	76 782	96 307			
	% de femmes	61,31	66	58			
	28. Taux d'alphabétisation						